

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN / M. MAURICE REY**

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
5 Avril 2019**

**OBJET :** Acquisition d'une propriété communale "la Denise" située 41, route des Camoins à Marseille 13011, destinée notamment à l'aménagement d'une aire de jeux et de parcours sports/santé.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 5 Avril 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver l'acquisition, sous réserve de l'évaluation du Domaine, de la propriété communale "la Denise", d'une superficie de 17 000 m<sup>2</sup> environ avec bâti, 41 route des Camoins à 13011 Marseille et cadastrée section H 74, 75, 76 et 5 pour partie,
- d'autoriser la signature de l'acte d'acquisition correspondant ainsi que de tout document se rapportant à cette opération.

Le montant de l'acquisition ainsi que les frais annexes, non connus à ce jour, seront imputés au chapitre 21 du budget départemental.

A l'unanimité

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice**  
**du Service des Séances de l'Assemblée**